Items on which Czechoslovakia requests Tariff concessions

/To be presented at the Preparatory meeting at Geneva April 1947/.

Czechoslovakia reserves herself the right to alter this later on by omitting certain Items, adding new ones, changing the requested rates of duty and so forth.

Les numéros du tarif pour les quels la Tchécoslovaquie réclame les concessions de la part du Liban et de la Syrie.

/Pour présenter à la Conférence préparatoire à Géneve en Avril 1947/.

La Tchécoslovaquie se réserve le droit de changer plus tard cette liste en omettant ou en ajoutant les nouveaux numeros du tarif ainsi que de changer les degrès du tarif douanier.

Numéros du tari	minimum f/droits en vigueur /	Liste des marchandises	Droit de Douane réclamé par la Tchéco slovaquie
30	franchise douanière	Malt	Consolidation de la franchise
122ā (20 %	Sucre scié en morceaux réguliers	20 % ou moins a.v.
398b	11 %	Poteaux télégraphiques et téléphoniques	ll % a.v. Consolidation
£02ħ]	25 %	Chaussures montant jusqu'à la cheville, de plus de 22 cm de longueu	10 % a.v.
⁵⁰ 3e'.	25 %	Bottins ou brodequins	25 % a.v. Consolidation
607. 2	25 %	Pez	15 % a.v.
673	35 %	Articles d'éclairages, tels que lampes, lustres, abatjours en verre	20 % a.v.
675 ₉	35 %	Gobelleterie de verre ou de cristal pour le servi de la table ou de la toi	ce "
740 981	25 %		25 % a.v.
301.	25 %	Boutons pour vêtements et confection y compris les boutons de parure	•

BECRET.

DEMANDES TOHICOSLOVIQUES CONCERNANT LE TARIF DOUANIER

LIBANO-SYRIEN.

No du tarif	Droit min.	Désignation	Demande
80	. f r.	Malt	consolid fr.
122 d	20%	Sucre scié en morceaux réguliers	15% a,v.
3 9 8 b	11%	Poteaux télégraphiques et téléphoniques	cons. 11% a.v.
60 2 b 1	25%	Chaussures montant jusqu'à la cheville, de plus de 28 cm de longueur	10% a.v.
603 c	25%	Bottins ou brodequins	cons. 25% e.v.
604 b	25%	Bottes on caoutchouc	cons. 25% a.v.
607-2	255	Fez	15% a.⊽.
673	3 5%	Articles d'éclairages, tels que lampes, lustres, abat- jours en verre	20,5 a.V.
675 a	35%	Gobelleteric de verre ou de cristal pour le service de la table ou de la toilette	15% a.v.
740	25%	Vaisselle et autres utensiles de ménage	cons. 25% a.v.
981	25%	Boutons pour vêtements et confection	15% a.v.

LISTE DES PRODUITS POUR LESQUELS L'UNION

DOUANIERE LIBANO-SYRIENNE DESIRE OBTENIR DES CONCESSIONS

SUR LE TARIF TCHECOSLOVAQUE

N° du tarif	designation des marchandises	unité de perception	droits on actuels	droits demand	és
9 b I	Figues séches	100 Kg.	400	10%	
IO /I	Raisin sec	, tt	40	Consoli	dation
II /I	Citrons	Ħ	140	10%	ad.va.
12/ I	Oranges , mandarines	11	480	IO%	11
14 /3	Bananes	87	540	10%	Ħ
I6 /a	Amandes seches	11	3 60	10%	11
22	Tabac	11	5000	20/2	Ħ
23 /I	Froment	Ħ	100	Franc	hise
25	Orge	11	100	Ħ	
29	Millet	Ħ	20	tı	
3Ia/I	Pois, lentilles	tt	90	A KOI	d.Val.
31b/2	Fèves	11	3 0	consoli	da tio n
32 a	Vesces	11	3 6	11	
36	Noix avec ou sans coques	11	200	5/5 A	D.Val.
39	Autres fruits preparés				
	(sechés, comprimés, etc.				
	(abricots secs), fruits				
foul	és (pates et pulpes d'abrico	ts "	300	I0%	11
4Ia/I)	0ignons		100	IO%	11
4I a/2)		11	170	IO%	17
4I b	Aulx	Ħ	120	5%	u
51	Anis, coriandre, cumin, etc.	, H	120	5%	11
83	Peaux et cuirs bruts	-	exempt.	consoli	dation
86	Vessies et boyaux	Ħ	30		27
ି8	Beurre naturel fondu	11	600		† 1

(à suivre)

	-2-								
ex I04	Huile d'oilve et de noyaux d'olive	IOO kg brut.	100	consolida	<u>-</u> ,		S	ecret.	
ex 106 b 108 c 220 - 240 - 242	Arak Laine de mouton brute Soie en cocon, etc Soie naturelle devidée,	100 Kg 100 "	200 3200 exempt.	20% kd., consolid,		LISTE DES OFFRES DE LA TCHECOSLO LIBANO - SYRI	OVAQUIE A L'	UNION	
243	moulinée a) ecrue b) bmanchie Soie de bourre etc	n n	.11 600	11	No du tarif	Désignation des marchandises	Unité de perception	Droits actuels	Offre
a) T30 /T)) ecrue ou blanchie Conserves de fruits	- {	exemp t. 1200 2000	20%	k 9 b Rémarque.	Figues sèches Figues sèches en chapelets ou autre ment conditionnées pourrla fabri- cation des succédanés de café sur permis	9 100 kg	50 . –	50
					marque	Raisins en grains et grappes secs; raisins de Cotinthe Marchandises du No pour la fabrication du vinaigre, sur permis	100 kg	40 	40.⊶
	•				я 83	Peaux de moutons, bruts Peaux d'agneau, bruts Peaux de chevreau, bruts	100 kg 100 kg 100 kg	exempt exempt exempt	consol.
				* *************************************	ax 108 c	Arack Soie en cocone:	100 kg	3.200	res.
						déchets de soie non filés	100 kg	exempt	consol.

5.15

RÉPUBLIQUE SYRIENNE

MIN.STÈRE DES FINANCES

UNION DOUANIERE LIBANO-SYRIENNE



Genéve le I2 Juin 1947

MANDES

3 (

Monsieur le Secretaire Executif

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint:
Une liste des offres de l'Union Douanière LibanoSyrienne à la Tchécoslovaquie, présentée le 16 Mai
1947.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Le Secretaire de l'Union Douaniere Libano-Syrienne

M. d. on Ver

8784

LISTE DES OFFRES DE L'UNION LIBANO-SYRIENNE EN REPONSE AUX DEMANDES DE CONCESSIONS FORMULEES PAR LA DELEGATION TCHECOSLOVAQUE

No du tari	f Dénomination	Offres
398 b	Poteaux télégraphiques et téléphoniques	11 %
603 c	Bottins ou brodequins	25 %
6 04 b	Bottes en caoutchouc	25 %
6 07 2	Fez	20 %
740	Vaisselle et autres ustensiles de ménage	25 %
981	Boutons pour vêtements et confection	20 %

No. 61 Secret.

Liste (définitive) des concessions tarifaires de la Tchécoslovaquie à l'Union Libano-Syrienne.

No du tarif	Dénomination		de douane per 100kgs
		actuels	convenus
ex 9	Figues:		
ex b)	sèches:		
1.	en boîtes, caissettes ou petits paniers	400	300
Remarque:	Figues sêches en chapelets ou autrement conditionnées, pour les fabriques des succédanés de café, sur lettre d'autorisation, sous la surveillance et aux conditions fixées par décret	50 	50
ex 10	Raisins en grains et grappes, secs; raisins de Corinthe:		
^R em arque :	Marchandises du No 10, impor- tées pour la fabrication du vinaigre, sur lettre d'auto- risation, sous la surveillan- ce et aux conditions fixées par décret	40	40
ex 11	Citrons, lemons, cedrats: citrons	140	140
ex 83	Peaux et cuirs, bruts (verts ou secs, même salés ou passés a la chaux; mais non autrement ouvrés):		
	peaux et cuirs de nouton , d'agneau et de chevreau, bruts	exempts	exempts
ex 108	Spiritueux distillés:		
ex c)	arack, rhum:		
240	arack	3.200	2.000
240	Soie en cocons; déchets de soie, non filés	exempts	exempts
(Cette liste remplace toutor les liste	e s pr écéde	ntes.

No..... SECRET.

Corrigendum

à la liste (définitive) des concessions tarifaires de la Tchécoslovaquie à l'Union Libano-Syrienne.

Le No. 108 c) arack - avec le droit réduit de Kčs 2.000.- est à supprimer.

A ajouter à la liste les positions suivantes:

ex 242 Soie (dé idée ou moulinée), même retorse:

a) écrue

exempte exempte

b) blanchie (dégonnée)

600.- 600.-

Note:

Les changements ci-dessus ont été convenus à la séance des deux délégations du 2 Septembre 1947.

Secret.

Liste (définitive) des concessions tarifaires de l'Union Libano-Syrienne à la Tchécoslovaquie.

No du tarif	Dénomination	Droits ad	valoren convenus
398 b	Potoaux télégraphiques et télé- phoniques	11%	1 1%
603 c	Bottins ou brodequins X (vois joint)	2 <i>5%</i>	2 <i>5%</i>
604 b	Bottes en caoutchouc	2 5%	25%
607-2	Fez	20%	1 <i>5</i> %
740	Vaisselle et autres ustensiles de ménage	25%	2 <i>5</i> %
981	Boutons pour vêtements et con- fection	25%	20%

Remarque:

Cette liste remplace toutes les listes précédentes.

SECRET.

Corrigendum à la liste (définitive) des concessions tarifaires de l'Union Libano-Syrienne

à la Tchécoslovaquie.

Le No 603 c - Bottins ou brodéquins - avec la consolidation du droit 25% a.v. est à supprimer.

Note: Le changement ci-dessus a été convenu à la séance des deux délégations du 2 Septembre 1947.